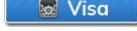


# Bordereau de signature

## DOC\_0\_2026-001\_DEC\_PR

Signataire	Date	Annotation
Sandrine LEMIEUX, ASDGS	12/01/2026	 Visa
Gerard LEGUAY, President	15/01/2026	 Signature  Certificat au nom de Gérard LEGUAY (Président, CC PRE-BOCAGE INTERCOM), émis par Certinomis - Prime CA G2, valide du 10 juin 2024 à 09:44 au 10 juin 2027 à 09:44.
ASDGS		 Archivé

Dossier de type : DOC\_Bas\_Page\_Droite // DOC\_Bas\_Page\_ASDGS

## DECISION DU PRESIDENT N°2026-001

### OBJET : HEBERGEMENT DE L'ENTREPRISE HAPPY TRONIC DANS LE S2 DE *PREBO'CAP 1 - VILLERS-BOCAGE*

#### LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10
- Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom
- Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104-4 et 20240522-5 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes
- Considérant la disponibilité des espaces N°S2 de *Prébo'Cap 1 - Villers-Bocage*, pépinière d'entreprises mise en service en 2018
- Considérant la compatibilité entre cet espace et l'activité « Réparation de matériel électronique » présentée dans la candidature de COQUELLE Yann

## DECIDE

**ARTICLE 1** : D'héberger l'entreprise HAPPY TRONIC, dans le S2 de *Prébo'Cap 1 - Villers-Bocage*, à compter du 14/01/2026

**ARTICLE 2** : D'encadrer cet hébergement d'entreprise par une convention d'occupation d'une durée de 3 ans maximum.

**ARTICLE 3** : De procéder à quatre mois de loyer offert et à un maintien du loyer pratiqué à Aunay-sur-Odon sur une durée de 2 mois.

**ARTICLE 3** : Monsieur le Directeur général des services est chargé, dans le cadre de ses fonctions, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire

**ARTICLE 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification

Fait à Les Monts d'Aunay  
Le 08/01/2026

Le Président  
Gérard LEGUAY

Signé par : Gerard  
LEGUAY  
Date : 15/01/2026  
Qualité : Président

